



**Municipalité de
Leclercville**

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE POUR L'ADOPTION DU BUDGET 2023

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée Sylvie Lemay, secrétaire-trésorière de la municipalité de Leclercville, que lors d'une séance extraordinaire du conseil de cette municipalité, séance convoquée exclusivement pour l'étude du budget et qui sera tenue le 21^e jour de décembre 2022, à 19h30, au lieu ordinaire des séances, soit au 8055, route Marie-Victorin, Leclercville.

Les membres de ce conseil adopteront les prévisions budgétaires pour l'année 2023 ainsi que le plan triennal des immobilisations pour les années 2023-2024-2025.

Donnée à Leclercville, ce 7^e jour du mois de décembre 2022.

Sylvie Lemay
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, SYLVIE LEMAY, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Leclercville, certifie sous mon serment d'office que l'avis ci-dessus a été affiché entre 8h et 16h, et mis sur le site internet le 7^e jour de décembre 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 7 décembre 2022.

Sylvie Lemay
Directrice générale et greffière-trésorière